



Violences policières : il faut que ça cesse !

Tirs tendus de grenades lacrymogènes en direction des caméras et objectifs d'appareils photos, charges de CRS et coups de matraques, les images sont toujours les mêmes, largement relayées sur les réseaux sociaux, et les témoignages se multiplient. Il est désormais clair que les journalistes sont devenus des cibles privilégiées, pour une partie importante des forces de l'ordre, coupables depuis début mars de nombreuses exactions, dans le cadre des manifestations contre la loi Travail.

Provocations verbales, bousculades, coups de matraques, grenades de désencerclement lancées à hauteur de torse, on ne compte plus les incidents relayés par les consocérateurs et confrères qui couvrent les manifestations, visés parce qu'ils sont susceptibles de témoigner du comportement des représentants de la force publique, dans ce qui ressemble à une répression du mouvement social. D'une manière générale, ces violences policières ne font que légitimer la violence des casseurs, et dans cette escalade, le port du brassard presse, permettant de se signaler comme journaliste, est devenu un risque supplémentaire de prendre un coup de matraque ou d'être visé par un tir tendu de projectile.

Le jeudi 26 mai, un photographe a été plongé dans le coma après avoir été touché par une grenade de désencerclement, en fin de manifestation, à proximité du Cours de Vincennes à Paris. Une enquête est ouverte, le défenseur des droits a été saisi.

Ce jeudi 2 juin encore, en marge de la manifestation à Rennes, et alors qu'il n'y avait pas de contexte menaçant, plusieurs journalistes, notamment de France 3 et de M6, ont été agressés par des représentants des forces de l'ordre : appareils photos ou caméras endommagés, confrères molestés et coups de matraque.

En aucun cas, l'Etat d'urgence ne saurait justifier de tels agissements qui ternissent l'image de la France. Ce jour, la fédération européenne (FEJ) et la Fédération internationale des journalistes (FIJ), qui sera réunie toute la semaine à Angers, dans le cadre de son 29^e congrès mondial, ont alerté le Conseil de l'Europe sur ces faits.

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ) et le Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT) dénoncent ces agissements indignes d'une démocratie et d'un Etat de droit, et exigent des explications :

- quelles sont les consignes données aux forces de l'ordre ?
- quelles sont les suites données aux plaintes déposées, face aux trop nombreuses preuves qui s'accumulent depuis plusieurs semaines de dérapages systématiques contre la presse ?

Les syndicats français de journalistes condamnent fermement ces atteintes d'Etat à la liberté d'informer, se tiennent à la disposition de la profession pour centraliser les témoignages et se porter en justice aux côtés des confrères concernés s'ils le souhaitent. Ils demandent à être reçus dans les plus brefs délais par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Montreuil, le 03/06/2016